



HAL
open science

Céramique commune de l'officine de Saint-Rémy-en-Rollat (Allier)

Hugues Vertet

► **To cite this version:**

Hugues Vertet. Céramique commune de l'officine de Saint-Rémy-en-Rollat (Allier). *Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1961, 19 (1), pp.218-226. <10.3406/galia.1961.2322>. <hal-01926181>

HAL Id: hal-01926181

<https://hal.science/hal-01926181v1>

Submitted on 25 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

incisé à méandre symétrique, cannelures légères, bords carrés avec ou sans rainures sur la tranche supérieure)⁵⁹, est contemporaine de la vague des Champs d'urnes qui, à la fin du Bronze final, atteint pour la première fois, d'une manière massive, le Sud-Ouest de la France et la Catalogne, après avoir pénétré au cours des périodes précédentes dans l'Est et le Centre-Nord de la France. Comme la plupart des pièces manquées appartiennent à ce groupe céramique du Bronze Final III, il semble assuré que, dès cette époque, un groupe appartenant à la civilisation des Champs d'urnes, ou tout au moins fortement influencé par cette civilisation, était installé à Aniane près de *Saint-Jean-de-Fos*, et y fabriquait déjà sur place sa poterie.

Finalement l'histoire de l'habitat du Pont du Diable semble se présenter ainsi :

I. Installation à la fin de l'Age du Bronze d'un groupe humain porteur d'une poterie étrangère à la région (civilisation des Champs d'urnes).

II. Ce groupe se maintient sur place tout au long du Premier Age du Fer.

III. Dans les périodes suivantes, par suite

peut-être d'un déplacement de l'habitat principal, le site n'est plus que faiblement occupé. A l'époque romaine il semble avoir été déserté, et l'on peut supposer que les dernières cases qui subsistaient sur le haut de la pente ont servi de lieu de cachette ou de refuge dans les temps troublés du Bas-Empire et des grandes invasions.

IV. Au Moyen Age, les pentes du Pont du Diable sont définitivement abandonnées et les potiers s'installent, à l'époque historique, à quelques centaines de mètres plus à l'Ouest des parois rocheuses pour bâtir le village de Saint-Jean-de-Fos.

Malgré toutes les vicissitudes de sa longue histoire, le terroir avoisinant possédait toujours la même argile qui avait été déjà utilisée au début du 1^{er} millénaire av. J.-C. : c'est cette même matière première qui, façonnée une vingtaine de siècles plus tard par des potiers languedociens, fera connaître ce petit village dont nous avons tenté, à la lumière de quelques tessons modestes mais précieux, de jalonner le développement au cours des âges.

Jules BOUDOY, Jean ARNAL, André SOUTOU.

CÉRAMIQUE COMMUNE DE L'OFFICINE DE SAINT-RÉMY-EN-ROLLAT (ALLIER)

L'officine de potiers gallo-romains de Saint-Rémy-en-Rollat est bien connue depuis le

travail que lui a consacré Déchelette¹. Elle est

(59) Les motifs incisés semblent le plus souvent associés aux formes suivantes :

- a) bol ou jatte biconique à carène plus ou moins marquée (fig. 11, 3) ; Mailhac, Millas, Pont du Diable ;
- b) vase à panse ovale et bord en entonnoir (fig. 12, 10) : Balsièges, Lanuéjols. Cette même forme se retrouve à St-Léon-sur-Vézère (N. K. SANDARS, *op. cit.*, p. 252, fig. 69, 5) ;
- c) bol tronconique (fig. 12, 9) : Singen, Mailhac ;
- d) vase biconique à col cylindrique : Pépieux.

(1) BIBLIOGRAPHIE DES FOUILLES. Entre 1892 et 1895, un propriétaire de Saint-Rémy-en-Rollat, M. Givois, trouva dans ses champs des fosses remplies de débris céramiques, constituant vraisemblablement des dépôts d'officine de potiers gallo-romains. Il les vida sans beaucoup de soin, conservant les pièces qui lui semblaient remarquables. Au cours des recherches qu'il fit ainsi, il amassa une assez belle collection (Journal personnel de Bertrand, archéologue moulinois, aima-

blement dépouillé par M. Géraud-Lavergne, qui le détient). En 1900, lors d'une excursion de la Société d'Émulation de l'Allier, Déchelette et Bertrand achetèrent la collection de M. Givois (A. BERTRAND, Bulletin de la Société d'Émulation de l'Allier, 1900, *Chronique*, p. 207-208) et notamment un débris de vase à relief d'applique, recouvert de glaçure jaunâtre, représentant le combat de Thésée et d'Hippolyte (DÉCHELETTE, *Vases ornés de la Gaule romaine*, II, p. 197-198, n° 22), un rhyton à deux têtes, vernis vert signé AVITUS, *ibid.*, I, p. 42), un grand vase forme 62 (*ibid.*, I, p. 48, fig. 41 et pl. I), des statuettes en terre blanche très diverses, restées jusqu'alors inédites (Journal de Bertrand), des fragments de vases rouges vernis et de vases noirs. En 1900, Déchelette et Bertrand font une campagne de fouilles fructueuses en vase et en figurines, sur un terrain voisin encore vierge (A. BERTRAND, *chronique citée*). Déchelette empêché, Bertrand surveille seul les recherches, et rédige un compte rendu, sans plan, qui paraît sous une double

particulièrement importante pour l'histoire de la céramique impériale. En effet ses décors moulés ont été datés de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C., c'est à-dire des débuts d'une technique qui allait connaître une si grande vogue dans la vallée de l'Allier. Je voudrais présenter aujourd'hui une série de vaiselles communes découvertes récemment sur le site de cette intéressante fabrique, avec quelques tessons décorés. Voici les circonstances assez curieuses de cette découverte.

Vers 1942, un archéologue, dont je n'ai pu retrouver le nom ni la trace, recommença des fouilles sur un terrain proche, semble-t-il, de celui où Déchelette avait fait des recherches. Il fut assez heureux pour découvrir un lot important de vases ornés et de vases lisses. Je ne sais pas s'il trouva des statuettes comme l'auteur des *Vases Ornés*. Le propriétaire du terrain, M. Dru, m'a dit que la couche archéologique se présentait sous la forme d'une loupe de cendre épaisse de 30 centimètres environ, sur une surface de plusieurs mètres carrés, à l'intérieur de laquelle, se trouvaient les tessons. C'était là vraisemblablement un ou plusieurs ensemble de déchets de fournées, cendres et ratés jetés au dépotoir. Le fouilleur recueillit très soigneusement les fragments de

vases ornés, qu'il emporta. Afin de ne pas encombrer le terrain de son hôte, il enterra au pied d'un peuplier voisin tous les tessons de vases lisses, qui ne l'intéressaient pas. C'est là que je les ai retrouvés, avec quelques tessons décorés qui avaient échappé à l'attention de mon prédécesseur. Voici le détail des céramiques récupérées :

Céramique décorée (fig. 1). — Les tessons, assez petits, semblent appartenir tous à des vases de la forme 60, sauf peut-être quelques-uns aux formes 59 ou 61. Presque tous sont en terre d'un jaune très clair ou blanchâtre. L'un présente une surface gris foncé ; trois sont teintés dans la masse de cette même couleur, avec des nuances différentes. Ce sont vraisemblablement des accidents de cuisson. L'argile, moins bien cuite que celle de la céramique vernissée rouge, est rayable à l'ongle, et même à la brosse, quand elle est mouillée. Elle est fine, mais on peut facilement apercevoir, de-ci, de-là, les petits grains de sable qui ont servi de dégraissant. L'épaisseur varie de 4 à 6 millimètres suivant la partie du vase.

Céramique commune. (fig. 2-3) — J'ai trouvé plusieurs kilos de fragments de rebords et de fonds, mais aucun objet entier. L'ensemble ne comportait que deux genres de vases : des assiettes et des plats creux.

Tous ces vases portent une minuscule moulure de section rectangulaire, qui sert de pied. Ils sont très habilement et très régulièrement tournés. Aucun tesson ne porte trace de négligence. La terre est très fine, bien écrasée, et présente sur la tranche, de très petites bulles d'air. Elle est très bien cuite et ne peut être rayée à l'ongle, comme celle des vases ornés. Elle ne porte ni vernis ni engobe. L'ensemble est correct et même élégant pour une vaiselle commune.

A. Assiettes. L'épaisseur du rebord varie de 1 centimètre à 1 cm. 5 ; celle du fond : de 0 cm. 7 à 1 centimètre sur le pied, et de 0 cm. 5 à 0 cm. 8 ailleurs ; la profondeur de 2 cm. 2 à 2 cm. 7. La terre est jaunâtre ou rose très clair, dans l'épaisseur comme à la surface.

B. Plats creux. La largeur de la lèvre,

signature J. DÉCHELETTE et A. BERTRAND, *Fouilles de l'officine de poliers-modeleurs gallo-romains de Saint-Rémy-en-Rollat, Allier*, dans *Bulletin de la Soc. d'émulation de l'Allier*, 1901, p. 82-85. DÉCHELETTE en publie un autre (*Revue archéologique* 1901, I, p. 360-391), et il en reprend une grande partie dans *Les vases ornés de la Gaule romaine* (I, p. 41-60 et II, motifs moulés et reliefs d'applique séparément), en donnant une grande extension à l'étude de la céramique décorée. Le terrain des fouilles, n° 33 du cadastre ancien, section D 13, est dit par Déchelette se nommer « Les Crèches ». Dans le cadastre actuel, selon les renseignements obligeamment communiqués par M. Duroc, instituteur à Saint-Rémy, il figure avec le n° 743, section D, lieu-dit « Les Couardes ». Ce terrain est ensuite acheté par M^{me} Madeleine Massoul, attachée au Musée du Louvre, afin d'y faire des fouilles, mais elle ne semble pas avoir mis son projet à exécution. Ensuite, la parcelle a été acquise par M. Dru, jardinier, qui m'a aimablement donné l'autorisation d'y faire des recherches. Tandis que M. Givois semble avoir trouvé des fosses dépotoirs, Bertrand et Déchelette ont découvert des hangars et diverses installations de l'officine, mais les fours n'ont pas été trouvés et aucun plan de fouilles, à ma connaissance, n'a été publié.

Fig. 1. — Céramique décorée. N° 1. Largés godrons doucement bombés au centre.

N° 2. Fond de forme 61 (?) Le profil est différent de celui qu'a donné Déchelette, *Vases ornés...*, I, pl. II; guirlandes.

N° 3, trois fragments qui ne concordent pas mais qui proviennent d'un même vase, forme 60, panse assez arrondie. Décors à deux zones. En bas, ornements cordiformes obliques (long. 1 cm. 7; en haut, palmettes stylisées (haut. 1 cm. 9, larg. 1 cm. 2) séparées par de petits cercles (diam. 5 mm.). Ceux-ci sont surmontés d'un ornement composite formé d'une palme à trois feuilles, de trois petits traits et d'une petite fleur (10 pétales autour d'un petit cercle) (diam. 6 mm.); le poinçon est empâté d'un côté (haut. totale : 1 cm. 6). En haut des palmettes, les mêmes petits cercles (diam. 6 mm.). Au-dessus, deux moulures. Entre ces deux zones décorées, roulette comprenant une série de petits traits verticaux longée par deux lignes de points (hauteur des traits : 4 millimètres, on en compte 6 sur 1 centimètre).

N° 4, ornements cordiformes, vrillés de gauche à droite — inverses de ceux du n° 3 et plus grands; haut. 2 cm. 1.

N° 5, ornements cordiformes, vrillés de droite à gauche (haut. 1 cm. 8); au-dessus, roulette comprenant une série de petits traits verticaux (haut. 5 mm. 5) — on peut en faire entrer 10 dans deux centimètres, en comptant les deux sur lesquels reposent les mâchoires du pied à coulisse — longée par deux lignes de points (diam. moyen : 2 mm. 3) — on peut en faire entrer 7 dans deux centimètres, en comptant les deux sur lesquels reposent les mâchoires du pied à coulisse. De la zone supérieure, ne reste qu'une ligne de petits cercles juxtaposés.

N° 6, godrons étroits, provenant vraisemblablement de 4 vases forme 61 :

a) même ligne de points que sur le n° 5; larg. du godron en haut, y compris le filet : 8 mm. ;

b) même godrons; au-dessus, même roulette que sur le n° 3; sans les points;

c) mêmes godrons; au-dessus, roulette de petits traits verticaux (haut. 8 mm.); on peut en faire entrer 5 dans 1 centimètre, en comptant celui sur lequel est posée une des mâchoires du pied à coulisse, longée par deux lignes de points. Au-dessus (?) l'extrémité d'une série d'ornements cordiformes qui paraissent plus grands que ceux que nous avons cités;

d) godrons plus grands; largeur maxima en haut, y compris les deux filets : 1 cm. 1; haut. totale : 3 cm. 2.

N° 7, même ornement composite que sur le n° 3; ornements cordiformes réunis par le même petit cercle que l'on a vu sur le n° 3 (diam. 5 mm.).

N° 8, demi-cercle avec des bâtonnets rayonnants; ligne horizontale coupée de petits traits (5 au centimètre, en comptant les deux sur lesquels reposent les mâchoires du pied à coulisse); fleur ou oiseau stylisé (haut. 1 cm. 5, larg. 1 cm. 5); petite fleur à 5 pétales (diam. 7 mm. 5).

N° 9, fleurettes joliment stylisées (diam. 1 cm. 8), ligne de points (même diam. que ceux du n° 5 : 2 mm. 3).

N° 10, espèces d'ornements cordiformes non vrillés mais pointillés.

N° 11, arcatures en lignes pointillées retombant sur d'autres motifs. Elles partent sans doute du pied d'une palmette identique à celle du tesson n° 3. Petit lapin courant vers la droite (long. 1 cm. 56).

N° 12, rinceaux en lignes pointillées; feuille.

N° 13, ne provient pas du même moule que le précédent car les rinceaux sont plus resserrés. On remarquera que ces moules ou ces roulettes sont probablement de la même main car les points ont la même dimension que sur les n° 5 et 11 (10 points sur 2 cm.). Palmette différente de celle du n° 3, plus fournie et plus grande (haut. 2 cm. 2, larg. 2 cm. 4); petites feuilles en formes de cœur (long. 1 cm.; larg. 7 mm.). Dans les rinceaux, fleurettes à 6 pétales trifoliés (diam. 1 cm. 5).

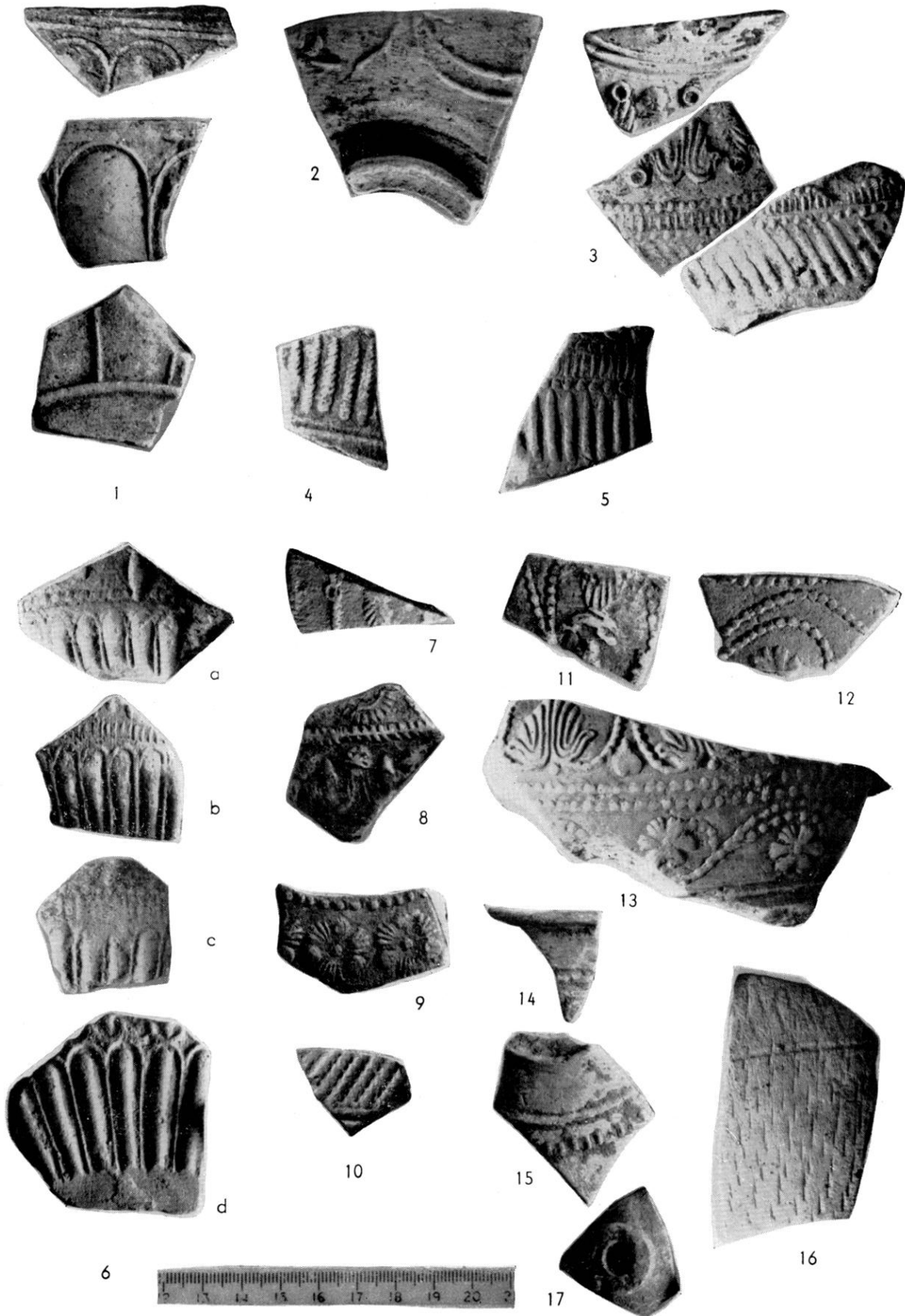
N° 14, petit fragment de gobelet à rebord rabattu.

N° 15, fragment provenant d'un vase forme 60, en dessous du col. Ligne de bâtonnets (haut. 3 mm. 5, on en compte 4 sur 1 centimètre, en comptant les deux sur lesquels reposent les mâchoires du pied à coulisse).

N° 16, fragment d'un gobelet ovoïde, terre jaune très claire, comme les tessons précédents, décorés de palmettes et d'incisions.

N° 17, fragment du pied d'une petite marmite.

N. B. — Afin de permettre aux archéologues l'identification exacte des tessons qu'ils peuvent avoir à analyser, j'ai complété la description par des mesures qui peuvent apparaître comme une recherche exagérée de la précision. Cette méthode nous a permis, dans plusieurs cas, de rassembler avec certitude les tessons provenant d'un même vase, et de réunir les poinçons caractéristiques d'un potier décorateur. Étant donné l'homogénéité du lot de céramique, ornée et lisse, que le hasard a mis entre mes mains, et le peu de détails que nous avons sur la façon dont se présentaient les vestiges de l'officine de Saint-Rémy-en-Rollat, il a semblé particulièrement nécessaire de donner un compte-rendu minutieux de ces vases contemporains.



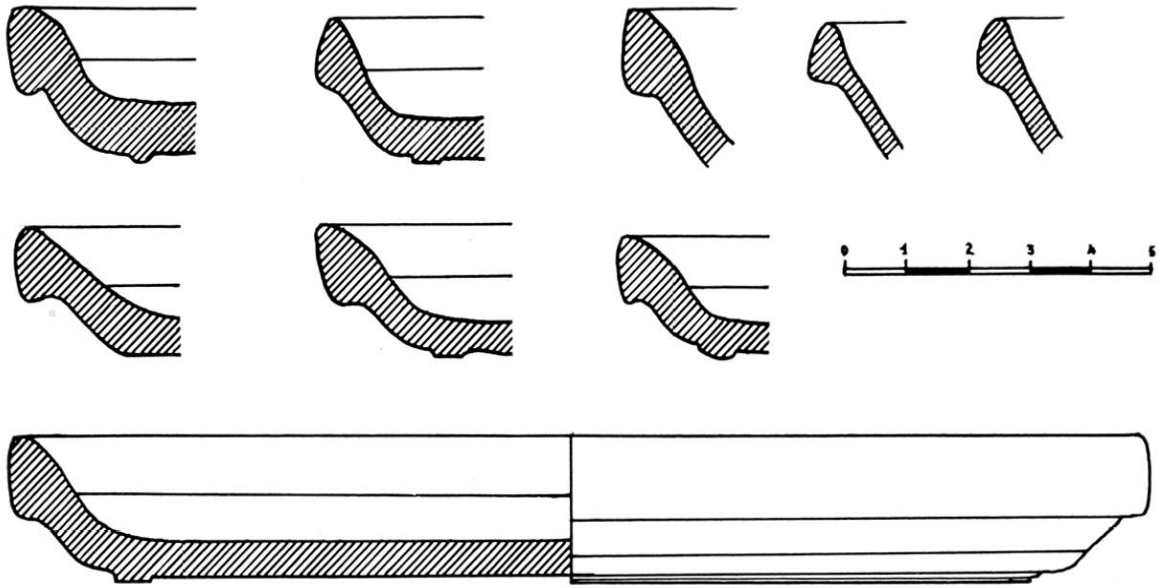


Fig. 2. — Assiettes de Saint-Rémy-en-Rollat : profils et reconstitution. Diamètre probable : 15 à 20 centimètres.

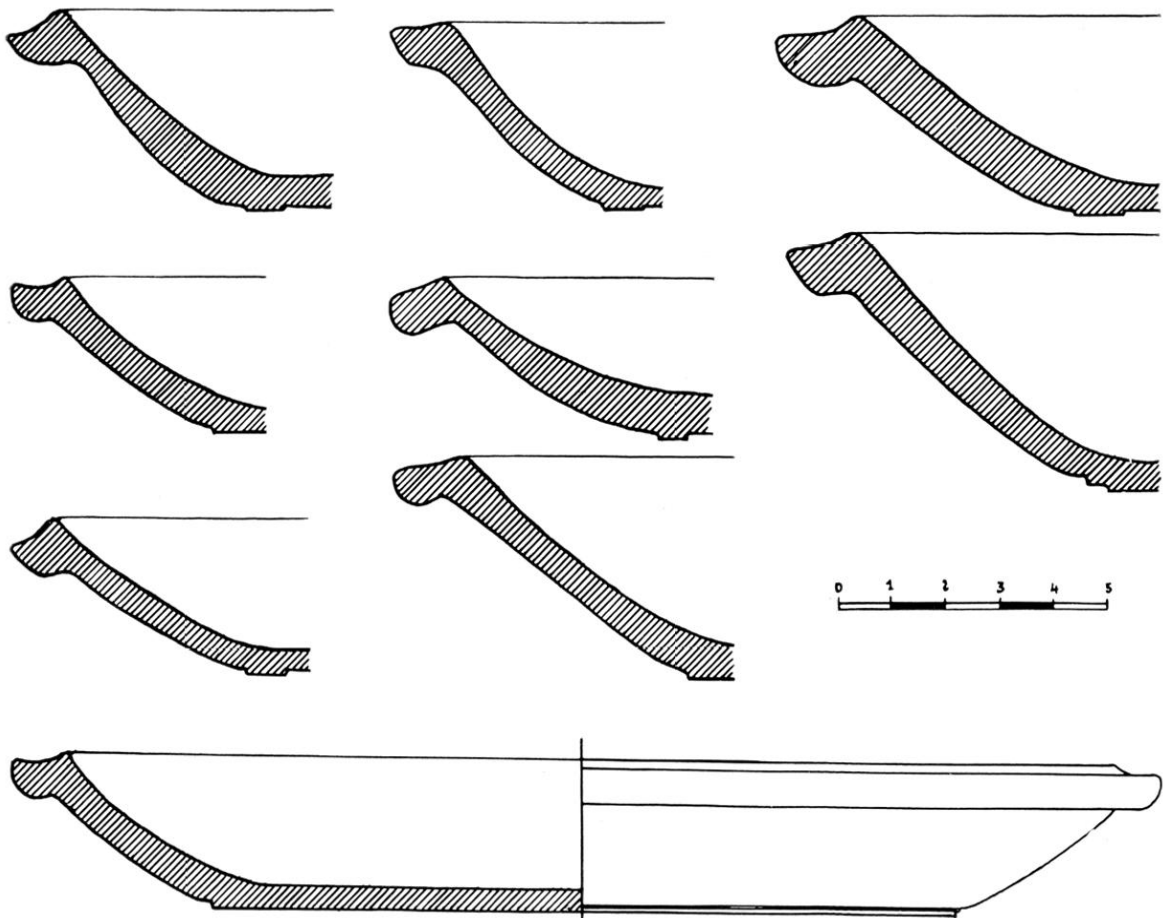


Fig. 3. — Plats creux de Saint-Rémy-en-Rollat : profils et reconstitution. Diamètre probable : 20 à 25 centimètres.

presque toujours concave, varie de 1 cm. 1 à 1 cm. 7, suivant la taille du vase ; la profondeur, de 3 cm. 2 à 4 cm. 8, avec un rebord plus oblique que celui des assiettes. La surface est quelquefois ardoisée, parfois assez foncée. La pâte est alors teintée dans la masse, de la même couleur, en plus clair : il y a là peut-être seulement des degrés de cuisson variés.

A ces types de vaisselle, il faut ajouter un fragment de gobelet décoré de palmettes stylisées et d'incisions, faites à la roulette (pl. I, n° 5), survivance de La Tène III, que l'on retrouve fréquemment dans les habitats du 1^{er} siècle après J.-C., dans la région², et un petit pied de marmite (pl. I, n° 16). Ce dernier ustensile verra sa fabrication traverser les siècles, tantôt assez rudimentaire, tantôt très soignée, suivant la mode et surtout suivant l'habileté de l'artisan (pl. I, n° 17).

Comparaison avec les formes régionales. — Deux stations types, utilisées par J.-J. Hatt dans son étude sur la céramique commune gallo-romaine : Aulnat-Sud, occupé jusqu'à la conquête, et Gergovie, jusqu'à 40 après J.-C., permettent de situer le *terminus a quo* de ce lot de poteries³.

Aucune des deux formes de Saint-Rémy ne s'est retrouvée dans la première station, mais des assiettes assez proches ont été recueillies dans la deuxième⁴, ce qui date leur apparition

(2) J.-J. HATT, *Étude d'un lot de poteries gallo-romaines découvert à Clermont, à l'emplacement des nouvelles Facultés*, dans *Bulletin hist. et scient. de l'Auvergne*, LXIV, 1944, fig. VIII ; on remarquera dans ce lot un fragment de « terre blanche moulée recouvert d'un vernis jaune à reflets verdâtres, légèrement irisé (fig. I n° 6), qui provient vraisemblablement de Saint-Rémy-en-Rollat ». L'ensemble est daté par l'auteur de Claude à Vespasien.

(3) J.-J. HATT, *Essai d'une comparaison entre la céramique cellique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie*, *ibid.*, n° 528, 1945.

(4) J.-J. HATT, *ibid.*, fig. V, n° 1, 2, 3, présente des assiettes de Gergovie dont les profils sont proches de ceux de Saint-Rémy, pl. 2. On remarquera aussi, dans le même oppidum, des vases faits « d'une argile blanche, très pure, très finement broyée, sans trace de dégraissant, et très bien cuite. Cette pâte ressemble beaucoup à celle des poteries gallo-romaines... de Vichy ou de Saint-Rémy-en-Rollat ». On rencontre aussi cette forme dans d'autres oppidums du Centre de la Gaule, cf. R. PÉRICHOX, *Fouilles récentes sur l'oppidum de*

dans la vaisselle du pays. Le plat creux a été découvert avec un lot de céramique bien daté de 40 à 70, à Clermont-Ferrand⁵. Je l'ai retrouvé à Nérès dans des puits de la même époque, mais il ne semble pas survivre au 1^{er} siècle : il n'existe plus dans le cimetière d'Issoire, utilisé des Flaviens aux Antonins⁶, et la fouille d'un dépotoir de l'officine de potiers, à Toulon-sur-Allier, datable de la moitié du 1^{er} siècle, n'en a donné aucun exemplaire, parmi une quantité assez grande de vaisselle commune⁷.

Quant aux assiettes, celles de Saint-Rémy semblent de facture plus soignée que les exemplaires de la même forme de Gergovie, et de pâte plus homogène. Elles ont notamment une petite moulure qui sert de pied, et, à l'intérieur, deux petits traits réguliers (souvent à peine visibles), de chaque côté de l'arrondi concave du bord. Ce détail rappelle de façon précise la technique italique, et indique très probablement que l'assiette était finie avec un calibre, car il est impossible d'obtenir le même résultat avec le doigt. Les potiers de Saint-Rémy étaient vraisemblablement mieux outillés, plus habiles et plus soigneux que les artisans de village de la région. On peut aussi considérer que ce soin est la preuve d'une époque de fabrication précoce, de même que le degré de cuisson peu élevé encore de la pâte, car on remarque un relâchement dans le soin apporté à la céramique commune à mesure que les fabriques prennent

Jewres, 1958, dans *Bulletin de la « Diana »*, XXXV, n° 6, 1958, p. 279-293, fig. 5 ; H. DELPORTE, *La céramique d'Essalois*, dans *Bulletin de la « Diana »*, *ibid.*, fig. 5, n° 881.01.70. Mais la fabrication de ces assiettes est bien moins soignée dans sa finition. Le rebord est rectiligne à l'intérieur, ou légèrement concave, tandis qu'à Saint-Rémy, il présente souvent une double courbure ; le pied est marqué par une moulure ; deux petites rainures marquent que le bord est régularisé avec un calibre.

(5) J.-J. HATT, *Étude d'un lot...*, fig. V, n° 9.

(6) P.-F. FOURNIER et J.-J. HATT, *Tombs à incinération découvertes à Issoire*, dans *Revue d'Auvergne*, 58, 1944, datées des Flaviens aux Antonins.

(7) H. VERTET, *Rapport des fouilles de Toulon-sur-Allier*, dans *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, XLIX, 1959, p. 666-673 ; -- *L'officine de Toulon-sur-Allier*, dans *Rei cretariae Romanae fautores*, Acta II, p. 69-73.

une importance plus grande et que le type original se vulgarise. En même temps, la qualité de la pâte et la cuisson deviennent meilleures.

Un autre critère de datation, comme l'a montré Déchelette, peut être fourni par la recherche des prototypes des vases de Saint-Rémy. La céramique décorée que j'ai étudiée est identique à celle que cet archéologue avait trouvée dans ses fouilles sur le même site, et rapprochée des productions de Haute Italie, notamment des gobelets du potier *Aco*⁸, contemporain d'Auguste, pense-t-on. Peut-être pourrait-on ajouter encore quelques rapprochements à ceux qu'a faits l'auteur des *Vases ornés de la Gaule romaine*. Il est possible, en effet, d'isoler un motif qui n'avait pas encore été signalé. Il était tracé avec une roulette qui imprimait deux lignes pointillées séparées par une bande de petits traits verticaux (fig. 1, n^{os} 3 et 5). Un décor semblable se trouve sur les premiers vases Draggendorff 29 de La Graufesenque, où, placé sur la carène, il sépare les deux zones décorées⁹. Knorr le situe du règne de Caligula au début de celui de Claude¹⁰. M. de Schaetzen pense que les potiers du Sud de la Gaule, comme *Senecio* et *Scollius*, l'ont adopté dès le règne de Tibère¹¹. Cette date précoce est confirmée par la découverte récente d'un bol signé SCOTIVS FEC ARRET, bien daté de 20 après J.-C. par la couche où il a été trouvé, à Vindonissa, et dont la panse est ornée de cette roulette caractéristique¹². Ce décor fut vraisemblablement importé d'Italie à Saint-Rémy sans passer

par La Graufesenque, tant sont grandes par ailleurs les différences entre les produits des deux fabriques. M. de Schaetzen écrit que cette roulette dérive des stries du bourrelet central des cratères arrétins du type B d'*Alcius*¹³. En Gaule, elle a été remplacée assez rapidement par un motif plus simple, sans stries, et il semble bien qu'elle puisse servir de critère chronologique, à Saint-Rémy comme à La Graufesenque.

On relèvera aussi dans le compte-rendu des fouilles signé J. Déchelette et A. Bertrand, mais attribuable à Bertrand seul pour le style, la mention « d'une estampille très fruste, en deux lignes séparées d'un trait, sur un moule de lagène représentant de grands échassiers, grues ou cigognes, obtenues par trois poinçons différents »¹⁴. On regrette que cette pièce extrêmement importante n'ait pas été publiée par Déchelette, et que l'on ne sache point ce qu'elle est devenue, car cette marque évoque la forme typique des estampilles arrétines du temps d'Auguste, et le décor d'échassiers rappelait peut-être celui des vases d'argent du genre de ceux du trésor de Boscoreale.

Les formes communes que je viens de signaler peuvent aussi être rapprochées de prototypes italiques, comme le supposait J.-J. Hatt. Un plat creux campanien trouvé à Vintimille et daté du 1^{er} siècle avant J.-C. présente un bord du même profil que celui des plats creux de Saint-Rémy¹⁵. La moulure épaisse de l'assiette en forme de demi champignon se trouve sur des assiettes trouvées à Arezzo

[8] J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule Romaine*, n^o 3, I, p. 46 et suiv.

[9] F. HERMET, *La Graufesenque*, 1934, I, p. 218 ; II, pl. 115, roulettes, fig. 6.

[10] KNORR, *Terra Sigillata von Unterkirchberg-Vianna*, dans *Germania*, XIII, 1929, p. 7-19. Les perles sont plus grosses à cette époque, et se rapprochent plus de celles des modèles italiques.

[11] Ph. de SCHAEZTEN et M. VANDERHOVEN, *La terra sigillata à Tongres*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liegeois*, LXX 1953-1954, p. 113.

[12] E. ETTLINGER, *Ein sigillata-Depotfund aus dem Legionslager Vindonissa*, dans *Germania*, XXXIII, 1955, p. 369, et fig. 4 et 5.

[13] Ph. de SCHAEZTEN et M. VANDERHOVEN, *op. cit.*, p. 113.

[14] J. DÉCHELETTE et A. BERTRAND, *op. cit.*, p. 84, « nous avons recueilli enfin une estampille rectangulaire... ; ce moule a été conservé par M. Givois... ». Déchelette ne l'a-t-il jamais vu, comme Bertrand surveillait seul les fouilles ? On peut lire dans les *Vases ornés de la Gaule romaine*, I, p. 49, cette remarque contradictoire : « Ni les moules, ni les vases eux-mêmes ne sont marqués d'aucune estampille ».

[15] N. LAMBOGLIA, *Gli scavi di Albinimilium e la cronologia della ceramica romana*, 1950, p. 109, n^o 11, et p. 110, fig. 55, n^o 11, campanienne D, « avec un beau vernis noir olive, de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. ».

même¹⁵ et au camp augustéen de Hallern¹⁷. La forme arrétine avait sans doute toujours un pied que n'avait pas la forme gallo-romaine. Peut-être y avait-il là une difficulté que les potiers de la vallée de l'Allier n'avait pas résolue, peut-être le modèle était-il en réalité, comme on l'a pensé pour la vaisselle gallo-belge, un type populaire romain contemporain simplifié, mais on connaît mal encore la vaisselle commune d'Italie¹⁸. La vraisemblance d'une imitation locale de ces formes est encore renforcée par l'importation attestée de céramique italique dans la même région. Les fouilles de Gergovie ont donné, il y a quelques années, des fragments de gobelets d'Acò, de la céramique arrétine¹⁹ et de la céramique campanienne.

16 J'ai eu l'occasion d'en ramasser des fragments sur l'emplacement même d'une fabrique, qui se trouve dans un champ, à droite, en sortant de la porte des remparts d'Arezzo, derrière l'église San Domenico, avec des estampilles ATEL. M. A. Stenico, spécialiste de la céramique arrétine, m'a aimablement indiqué que sous l'église elle-même existait une fabrique de céramique ornée et qu'à l'extérieur des murs devait s'en trouver une autre, où, pense-t-on, ne se tournaient que des vases lisses.

17 LOESCHKE, *Hallern*, forme I. On la trouve aussi à Vintimille, cf. LAMBROGLIA, *op. cit.*, p. 53, fig. 19, n° 7 et 12, datée de la période augustéenne.

18 Il y eut en Italie des céramiques plus communes que celles qui étaient vernissées et sortaient des grandes fabriques. On a pu supposer que c'étaient ces vaisselles communes fabriquées à Rome au cours de la 1^{re} moitié du 1^{er} siècle qui avaient servi de modèle aux potiers gallo-belges, cf. OXÉ, *Trierer Zeitschrift*, 1941, p. 92-104. Le même phénomène a pu se passer dans le centre de la Gaule.

19 J.-J. HATT, *Les fouilles de Gergovie, campagne de 1943-1944*, dans *Gallia*, V, 2, 1947 (1948), p. 292-293 : « plus de 20 fragments différents ». M. LABROUSSE, *Les fouilles de Gergovie, 1945-1946*, dans *Gallia*, VI, 1, 1948, p. 31-95, par ex. p. 44 : « un fragment de gobelet... en terre grise qui porte la signature ACO » ; p. 54 « menus fragments de gobelets d'Acò, des tessons sigillés italiques dont deux nous restituent les estampilles des potiers arrétins C. SENTIUS et UMBRICIUS PHILOLOGUS, et, trouvaille exceptionnelle, les restes d'un cratère orné d'Arezzo avec la signature de CERTUS RASINI » ; p. 55 « une soixantaine de fragments de gobelets d'ACO... un fond de vase italique portant l'estampille de A. SESTIUS » ; p. 57 « signature du potier STRATO... débris de gobelets d'ACO ». Il serait facile d'allonger cette liste. Ces gobelets d'ACO donneraient lieu assez rapidement à une contrefaçon indigène, caractérisée par une pâte très dure et très cuite, comme

Tous ces éléments confirment donc la date précoce que je pense possible d'attribuer aux assiettes et aux plats creux de Saint-Rémy : règne de Tibère ou début de celui de Claude.

La récente découverte de Saint-Rémy-en-Rollat met en relief une action importante des officines de l'Allier sur la céramique commune, action que J.-J. Hatt avait supposée déjà²⁰. C'est grâce à ces fabriques que l'influence des importations italiques a pris autant d'ampleur, car les formes nouvelles ont été répandues en grande quantité dans la région. Le même processus se continuera au II^e siècle, puisque l'officine de Toulon-sur-Allier mettait sur le marché, en même temps que de la sigillée et des statuettes, des assiettes et des bols peints : production moins soignée et plus rapide que les vases à décor en relief²¹. Il est probable que les fouilles en cours permettront de préciser le rôle d'intermédiaire entre les vaisselles étrangères et locales qu'ont joué des fabriques connues jusqu'à maintenant presque uniquement pour leur production de vases sigillés.

HUGUES VERTET.

REMARQUE. — En classant les réserves du Musée de Moulins, j'ai trouvé un morceau de moule provenant des anciennes fouilles Bertrand-Déchelette à Saint-Rémy-en-Rollat. La similitude du décor montre que les tessons que j'ai ici étudiés sous le n° 3 faisaient partie d'un vase qui est sorti de ce moule. La comparaison des dimensions des ornements composant le décor du moule et du vase montre nettement l'habileté des artisans gallo-romains dans le choix des matériaux ; en effet la diminution au séchage et à la

font remarqué J.-J. Hatt, et ensuite M. Labrousse *Gallia*, VI, 1948, I, p. 72-74. Au Musée de Moulins se trouve un tesson de cette sorte découvert dans la nécropole de Varennes-sur-Allier.

20 J.-J. HATT, *Essai d'une comparaison...*, p. 24 : « la poterie gallo-romaine précoce, qui fait son apparition pendant les cinquante années qui suivent la conquête romaine, a probablement été créée à cette date par l'industrie céramique d'entre Loire et Allier, où fleurirent plus tard tant d'officines de céramique sigillée ».

21 Des découvertes récentes sur l'emplacement de l'officine de Saint-Bonnet-Yzeure permettent les mêmes conclusions.

cuisson est assez minime, comme le montrent les mesures suivantes :

<i>ornements</i>	<i>vase</i>	<i>moule</i>
palmette	haut. 1 cm. 7 larg. 1 cm. 75	2 cm. 2 cm.
cercle et ornement composite	haut. 2 cm. 1	2 cm. 4
lignes de points et de bâtonnets, ensemble : ornement cordiforme oblique	épais. 1 cm. long. 1 cm. 7	1 cm. 1 1 cm. 8

La petitesse des décors et leur relief parfois un peu aplati au démoulage ou à la manutention rendent approximatif le calcul de la différence entre le moule et le vase, mais on peut admettre, sans trop de risque d'erreur, que le retrait dû à la dessiccation à l'air et au four se situe entre 1/10 et 1/8 des dimensions linéaires, ce qui est peu. Il faut aussi tenir compte de ce que la pâte n'était pas très cuite.

H. V.

NOUVELLES FOUILLES AUX PUYS-DE-VOINGT (PUY-DE-DÔME)

L'été très pluvieux de 1956 ayant empêché de continuer les fouilles à l'extérieur du temple à deux enceintes concentriques, nous avons repris nos recherches sur l'emplacement du cimetière gallo-romain¹. Douze nouvelles sépultures (voir plan, fig. 9), dont une adventice, ont été trouvées dans une bande de terrain large de 5 mètres, longue de 23, à une profondeur moyenne de 0 m. 50. Nous avons aussi reconnu à l'Ouest, à proximité de celles-ci, un banc rocheux affleurant le sol, ayant servi d'*ustrinum*². (Fig. 1).

Les sépultures, selon qu'il y a des clous ou non, révèlent deux pratiques funéraires différentes. Dans les premières, les clous représentent les restes d'un cercueil qui servait, non pas, comme on pourrait croire, à l'ensevelissement des ossements dans la fosse, mais à la crémation des corps sur le bûcher³. Pour les tombes plus pauvres, où ces clous manquent, il est vraisemblable que le cadavre avait été exposé au feu simplement revêtu d'un linceul, dont il ne subsiste rien⁴.

(1) Cadastre de Voingt, parcelle 319, Section G. — 43 sépultures à incinération ont été fouillées dans la parcelle contiguë en 1947-48.

(2) Il est recouvert d'une strate cendreuse discontinue, épaisse de 1 à 5 centimètres, longue de plus de 20 mètres, large de 2 à 3 mètres. Celle-ci est pleine de fragments osseux, de petits morceaux de poteries allérés par un feu violent et d'innombrables charbons provenant de la combustion de bois de hêtre et de chêne.

(3) M. LABROUSSE, *Gallia*, VI, 1948, 2, p. 352.

(4) LABROUSSE, *ibid.*, p. 352.

En dehors des clous⁵, les objets métalliques sont rares (une fibule et un burin, fig. 9, nos 4-5). La céramique sigillée est représentée par quelques petits fragments de vases ornés de la forme 37 (fig. 2), des fragments guillochés de vases 30 et 37 à pieds évidés⁶ et de la poterie unie, la plus abondante. La céramique en terre commune, plus ou moins grossière, de couleurs variées, est composée de fragments de vases ovoïdes (fig. 3), de marmites tripodes (fig. 4), cruches (fig. 5), coupes, plats, assiettes (fig. 6-8), dont aucun n'a pu être reconstitué entièrement⁷.

Sépulture 44. — Fosse presque circulaire, en forme de nid de poule, de 1 m. 40 de diamètre, profonde de 0 m. 50. Petite cavité centrale, de 0 m. 15 de diamètre et 0 m. 10 de profondeur,

(5) Les clous sont en général d'une conservation exceptionnelle pour les incinérations trouvées en cet endroit. Pensant que le milieu encaissant en était la cause, nous avons, avec le concours de P. Desaynard, Ingénieur agronome, fait des prélèvements d'échantillons de sol, que nous avons envoyés au Centre de recherches agronomiques de Clermont-Ferrand, à fin d'analyse. M. Collier, directeur du Centre, s'est fait un plaisir de satisfaire notre curiosité. Nous l'en remercions vivement et lui exprimons toute notre gratitude ainsi qu'à M. Desaynard, qui nous a guidé et aidé dans cette tâche. Le pH 6, 4 du sol est très légèrement acide. Nous supposons que cette faible acidité a favorisé la formation d'oxyde rouge de fer, c'est-à-dire de minium de fer, sur le métal bien épuré, d'où sa conservation remarquable.

(6) G. CHENET et G. GAUDRON, *La Céramique sigillée d'Argonne des II et III^e siècles*, p. 63.

(7) Comme au cimetière de Malmort près Brive (Corrèze), LABROUSSE, *op. cit.*, p. 351.